

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
19/07/2022

Dossier complet le :
19/07/2022

N° d'enregistrement :
G-2022-010015

1. Intitulé du projet

Permis précaire pour prolongation de l'autorisation d'occupation du domaine public - Le MEM

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Centre de production des paroles contemporaines

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MAEL LE GOFF, directeur général

RCS / SIRET

4 1 8 1 2 0 2 1 8 0 0 0 3 1

Forme juridique

Association déclarée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	Le MEM est un lieu culturel temporaire de spectacles et de détente accueillant du public.
d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'actuel MEM ne sera pas modifié : seul le réaménagement de la terrasse est prévu, sur son emprise actuelle (250 m²).

4.2 Objectifs du projet

Le permis précaire vise la prolongation de l'occupation du domaine public.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Seul le réaménagement de la terrasse est prévu:

- dépose de la terrasse bois actuelle,
- nivellement pour retrouver le terrain naturel,
- exportation des matériaux (graviers),
- aménagement d'une nouvelle terrasse bois sur plots

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le permis vise un prolongation de 2 ans de l'occupation du domaine public: arrêt de l'exploitation et remise en état du site fin 2024.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du site:	7000 m ²
Emprise au sol du chapiteau	1600 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le MEM,
Route de Sainte-Foix,
La Piverdière
35 000 RENNES

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 43 ' 13 " O. Lat. 48 ° 6 ' 11 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'installation existante est bénéficiaire, depuis le 29 mars 2019, d'un permis de construire précaire. Cette autorisation est accordée jusqu'au 31 décembre 2022.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se situe à 1.6 km au sud-ouest du projet. Il s'agit de la ZNIEFF 1 - 530009899 - Gravières du sud de Rennes. Cette ZNIEFF est éloignée du projet et n'est pas impactée par celui-ci.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rennes métropole est doté d'un PPBE adopté pour la période 2022-2026. Ce PPBE a été arrêté par le conseil de Rennes Métropole le 30 juin 2022.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le MEM s'inscrit dans le site de la Prévalaye, définit comme un espace naturel d'intérêt écologique et un espace vert de loisir. Ce site bénéficie d'une OAP dans le cadre du PLUi qui inclut l'activité du MEM - voir annexe.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est limitrophe à la Vilaine mais celle-ci est canalisée. Historiquement, des remblais avaient été déposés sur le site (matériaux de démolition, vélos, etc.) . Ceux-ci ont été gérés dans le cadre des travaux et envoyés en site agréé. Le site du MEM ne comprend aucune zone humide.

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La ville de Rennes est localisée dans un territoire à risque important d'inondation (TRI). La ville de Rennes est couverte par le PPRI Bassin Rennais. Les cartographies à retrouver en annexe. Le site du MEM est en dehors des secteurs présentant une sensibilité.</p> <p>Ce PPRI a été arrêté en date du 28 septembre 2001.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun site BASIAS ou BASOL n'est présent à proximité immédiate du site. Lors des travaux pour la création du chapiteau, des matériaux inertes ont été sortis du site pour traitement en centre agréé.</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à 11.75 au nord-est du site. Il s'agit du site FR 5300025 "Complexe forestier Rennes - Liffré - Chevré, Etang et lande d'Ouée, forêt de Haute-Sève".</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est raccordé au réseau d'adduction en eau potable de la ville de Rennes. Aucun prélèvement n'a lieu dans la Vilaine, limitrophe au site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà aménagé. Les aménagements ne comportent pas de fondations. Il n'y a pas d'impact sur le sol et les eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà aménagé. Les matériaux issus de la restauration de la terrasse seront exportés du site pour valorisation dans les filières agréées. Ce volume représente au maximum 75 m3 de graviers, ce qui est négligeable.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà aménagé. Il n'y a pas d'impact sur le sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà aménagé et en activité. Historiquement, lors de son implantation, une attention particulière avait été portée sur la conservation du patrimoine arboré - voir annexe. Dans le cadre de l'aménagement, des nichoirs ont été aménagés dans les arbres pour les oiseaux. Le projet ne génère pas d'impact sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact n'est constaté sur le site Natura 2000 le plus proche.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidences environnementales sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation était historiquement occupé par des espaces verts entretenus par tonte par la ville de Rennes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans les zones à risque du PPRI, ni dans la cartographie du TRI. Comme pour une majeure partie de la Bretagne, le MEM s'implante dans une zone à risque sismique faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le MEM bénéficie des parkings publics localisés à proximité immédiate. De nombreux usagers du site proviennent néanmoins de Rennes en empruntant le chemin de hallage à pied ou à vélo.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité du site a fait l'objet d'une étude acoustique et des aménagements ont été réalisés pour réduire le bruit et être conforme à la réglementation (Rideau anti-dB, limiteur installé sur la console son). Une concertation se poursuit avec les riverains (les plus proches sont localisés à 200 mètres du site).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le MEM dispose d'un éclairage léger d'ambiance qui est éteint en dehors de l'activité du site. Le site est soumis aux émissions lumineuses issues de Rennes.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le MEM est raccordé au réseau d'assainissement collectif de Rennes.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le MEM concourt à l'animation culturelle de Rennes.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Au moment du montage du CERFA, aucun projet n'a été identifié à proximité comme pouvant avoir des effets cumulés avec le MEM.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le permis précaire vise à permettre une prolongation de l'usage du site jusque fin 2024. En parallèle, des études sont en cours pour l'aménagement d'un nouveau site, afin de conserver l'activité culturelle dans le secteur de la Piverdière. A terme, le site d'implantation du MEM sera remis en état. Le nouveau site "MEM 2" est prévu d'être implanté en partie sur les parkings publics de la Piverdière, à proximité immédiate du MEM actuel.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le MEM génère peu d'impacts environnementaux. Des dispositions ont été prises afin de réduire les nuisances sonores générées pour les riverains. Les aménagements existants sont entièrement démontables et le site sera remis en l'état à échéance. Le nouveau MEM fera l'objet d'une demande au cas par cas, les études sont actuellement en cours. Ces études incluent les modalités de remise en état du MEM 1 et les objectifs dédiés à la renaturation de l'espace sur lequel est implanté le chapiteau en lien avec la ville.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe A: PPBE Rennes Metropole extrait cartographique Annexe B: designation d'un Stecal dans le cadre de la modification n°1 du PLUI Rennes metropole Annexe C: Risques Inondation Annexe D: AVANT / APRES implantation Annexe E: Diagonstique acoustique et conformité

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Rennes

le,

18/7/22

Signature



